RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 29 avril 2026

portant affectation à la mission « Emploi et formation professionnelle » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2608859A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 1992 portant création d'une mission de contrôle économique et financier des organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2026 portant nomination de Monsieur Frédéric JALIER dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Arrêtent :

Article 1er

Monsieur Frédéric JALIER, administrateur territorial hors classe nommé dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affecté à la mission « Emploi et formation professionnelle » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1er mai 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 avril 2026

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE